



**Commune de ROUMOULES**  
**Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal**  
**Du 26 NOVEMBRE 2018**

**Présents :** M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Annie BARATTA, M. Jean BLANC, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, M. Alain COCUAUD, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Laurent MANUEL, M. Sébastien MOHEN, M. Alain Patrick ROY, et Mme Concetta ZUNINO

**Absents excusés :** M. Gilles PRIN-ABEIL, et Mme Annie TAXIL.

Mme Concetta ZUNINO a été élue secrétaire.

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter le point suivant : ENEDIS convention parcelle ZX 9.  
À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour*

- ❖ **DPU non exercé** : vente Busser Nathalie/ Iacono Eliane F 494 ET F 497.
- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 31 octobre 2018 à l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 073 : Contrat assurances** : Accord pour le devis de la Smacl pour les assurances multirisques dommage aux biens automobiles et véhicules terrestres responsabilité civile à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La durée globale maximum du marché sera de 4 ans. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 - 074 : Lotissement Chauret 2** : Conditions de vente des lots. Le terme « y compris la tva à la marge » doit être supprimé de la délibération n°2018-055 ainsi que sur les délibérations 2018-056, 2018-057, 2018-058, 2018-059 et 2018-060 ; vu que la division parcellaire et les travaux ont été faits après l'acquisition des terrains. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 - 075 : Lotissement Chauret 2** : Accord pour vendre le lot n° 8 d'une superficie de 1202 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame Jérôme et Corine JOUFFRAY pour un montant de 78 130 euros TTC ainsi que la parcelle annexe ZA 64 d'une superficie de 891 m<sup>2</sup> pour un montant de 1 782 euros. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **Fédération oléicole** : Accord pour adhérer pour l'année 2019 à la Fédération des Villes Françaises Oléicoles. La cotisation est de 50 euros. Accord à l'unanimité.
- ❖ **Fleurissement Village** : Accord pour le devis du fleurissement du village 2019 au Gaec Horticole du Verdon pour un montant de 1 396.81 euros ht. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 076 : Voirie route de Puimoisson de la ZA à sous la ferme Commandaire** : Demander la subvention pour la dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR 2019) pour ce projet sur la route de Puimoisson PHASE n°1 d'un montant de 114 500 euros ht. Faire délibération approuvant le projet et solliciter la subvention. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 077 : Délibération modificative n°4 BP Commune** : 2184 130 + 2300.00, 2313 130 – 2300.00. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 078 : Délibération modificative n°1 BP Chauret 2** : 605 - 300.00 ; 627 + 300.00. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **Travaux école** : La classe n°2 et la salle WC sont terminées.
- ❖ **N° 2018 - 079 – ENEDIS Convention de servitudes** : Accord pour signer cette convention accordant des droits de servitudes sur la parcelle ZX 9 les saintes maries sud pour ripage câbles ½ rame Roumoules ligne souterraine 20 000 volts. Faire délibération, à l'unanimité.

Gilles MEGIS  
Maire de Roumoules

